

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Slide Quick RP Rust Preventive

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 42810RPC-FR

Code du produit 42810RPC-FR
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1950

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Démoulage industriel

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ Contacter un distributeur canadien local Pour les FDS conformes

Adresse du fabricant

Slide Products Inc.
 430 Wheeling Road
 Wheeling, IL 60090
 Phone: 1-847-541-7220
 Fax: 1-847-541-7986

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide clair en aérosol **État physique** Aérosol

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Mot indicateur

Danger**Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence - Prévention**

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Réceptacle sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Heptane	142-82-5	45-70	-	-
Propane	68476-86-8	10-30	-	-
Petroleum distillates (naphtha)	8002-05-9	1-5	-	-
Calcium salts	68783-96-0	1-5	-	-
Soy Lecithin	8002-43-5	0.1-1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Buvez beaucoup d'eau ou de lait immédiatement. Appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac en cas d'ingestion. La surexposition par inhalation peut causer des maux de tête, des nausées, des étourdissements, une diminution de la pression artérielle. Cause une irritation de la peau et une délipidation de la peau lors de contacts répétés / prolongés. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Pulvérisation ou brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.

Dangers particuliers associés au produit chimique Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 ° F. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Essai de projection de flamme aérosol:> 18 "extension à 70 F.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Laver à fond après manutention. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger de la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 ° F.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Heptane 142-82-5	TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m ³	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1640 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2050 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps No se requieren guantes protectores, pero se recomiendan.

Protection respiratoire Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol
Aspect	Liquide clair en aérosol
Couleur	Non déterminé
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	70 °C / 158 °F	
Point d'éclair	Non disponible	
Taux d'évaporation	Plus rapide que l'éther	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	7.5%	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	1.2%	
Pression de vapeur	137 mm Hg	
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air	
Densité relative	0.6288	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV (%)	Non déterminé	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Eviter les températures supérieures à 120 °F. Ne pas percer ou incinérer les récipients.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Peut être nocif par contact cutané.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	5,005.00
ETAmél (cutané)	2,933.40
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	34.10

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Heptane 142-82-5	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 103 g/m ³ (Rat) 4 h
Petroleum distillates (naphtha) 8002-05-9	> 5000 mg/kg (Rat) > 4300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-
Calcium salts 68783-96-0	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 1.9 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Cancérogénicité Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Petroleum distillates (naphtha) 8002-05-9	A2	Group 3	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Heptane 142-82-5	-	375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50	-	10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Heptane 142-82-5	4.66
Propane 68476-86-8	<=2.8

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols
Classe de danger	2.1

TMD

N° ID/ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols
Classe de danger	2.1

MEX

N° ID/ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols
Classe de danger	2.1

IATA

Numéro ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols, inflammables
Classe (s) de danger relatives au transport	2.1

IMDG

Numéro ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols
Classe (s) de danger relatives au transport	2.1
Polluant marin	Heptane

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Heptane	X	X	X	X	X	X	X	X
Propane	X	X	X		X	X	X	X
Petroleum distillates (naphtha)	X	X	X		X	X	X	X
Calcium salts	X	X	X	X	X	X	X	X
Soy Lecithin	X	X	X		X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
NFPA**Risques pour la santé**

Non déterminé

Inflammabilité Non

déterminé

Instabilité Non

déterminé

Dangers particuliers

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé**

Non déterminé

Inflammabilité 4**Dangers physiques** 0**Protection individuelle**

B

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

Valeur limite maximale

*

Désignation de la peau

Date de révision :

01-Fev-2019

Note de révision:

classification mise à jour

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique